

Enjeux de la protection des espaces naturels et forestiers en zone urbaine

Le rôle positif et essentiel des arbres et des forêts est aujourd'hui bien identifié.

Le dernier rapport du GIEC sur le climat et celui de IPBES sur la biodiversité, comme de nombreuses études, ont donc à nouveau alerté sur les risques accrus que fait courir la déforestation, qu'elle soit massive ou diffuse. Ils ont rappelé le **rôle positif des arbres et forêts pour la fixation du carbone, le maintien de la biodiversité, le régime de l'eau, la filtration de l'air.**

De plus, de récentes études internationales sur la **santé publique** ont précisé les conséquences délétères de la pollution de l'air aux particules fines, poussières, insecticides, herbicides, métaux lourds, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone, oxyde d'azote qui sévissent notamment dans les villes mais aussi dans les campagnes. Dans le monde, les décès imputables à la pollution de l'air atteindrait de 4 à 8 millions de personnes. En **France, les décès prématurés dus aux seules particules fines a été évalué à 48 000 personnes/an.**

Pour lutter contre ces risques, il faut donc réduire les activités polluantes et la déforestation.

Concrètement, rappelons qu'**1 Ha de forêt « absorbe » en moyenne 2 tonnes de CO2** par an et 1 Ha de forêt adulte en zone tempérée « stocke » environ 90 tonnes de carbone. (10 t en aérien et 80 t dans le sol).

En ville, **un taux de boisement de 25 % peut absorber jusqu'à 90 tonnes de particules fines** et contribuer à réduire jusqu'à 15% la pollution de l'air. A titre d'exemple, il a été calculé qu'un érable absorbe en moyenne 60 milligrammes de cadmium, 140 mg de chrome, 820 de nickel, 5200 mg de plomb, 1,8 kg d'ozone, 20 kg de poussière. Les arbres et espaces boisés peuvent **faire baisser les températures de 2 à 8°**. Leur efficacité peut être 4 fois plus importante que celle des climatiseurs. Ils contribuent aussi à limiter le stress et le bien-être physique, mental et social.

Il faut ajouter que les arbres et les forêts jouent aussi un rôle déterminant dans le **cycle de l'eau** dans le monde et dans chaque territoire (évapotranspiration des forêts, éclatement des gouttes de pluie favorisant la pénétration de l'eau dans le sol, filtration qualitative de l'eau...).

La mobilisation générale contre la déforestation en Amazonie, en Afrique, en Asie, est certes de plus en plus forte. Et c'est heureux. Mais cette mobilisation ne devrait pas nous faire hypocritement oublier les efforts que nous devons consentir dans nos territoires proches.

Par exemple à Anglet, en un siècle près de 50 % des espaces forestiers ont été détruits pour les « besoins » du logement, des infrastructures, des équipements industriels et/ou de services. Que reste-t-il aujourd'hui du vaste massif côtier de pins de près de 600 ha ? Que reste-t-il des espaces boisés des collines autour du plateau de Parme ? Et nous avons aussi vécu la quasi totale disparition des espaces de maraîchage, de culture et de prairie.

Dans l'« ancien monde » cet étalement urbain apparaissait comme une nécessité légitime. Dans le « nouveau monde » émergent, avec ses crises à répétition, chacun comprend aujourd'hui qu'**il serait suicidaire de persévérer.**

Face à ces constats, est-il responsable, de la part de nos élus, de continuer à grignoter inexorablement les arbres et espaces forestiers résiduels de notre territoire de vie ?